

Réserve du Nez-de-Jobourg

par G. BEGUIN

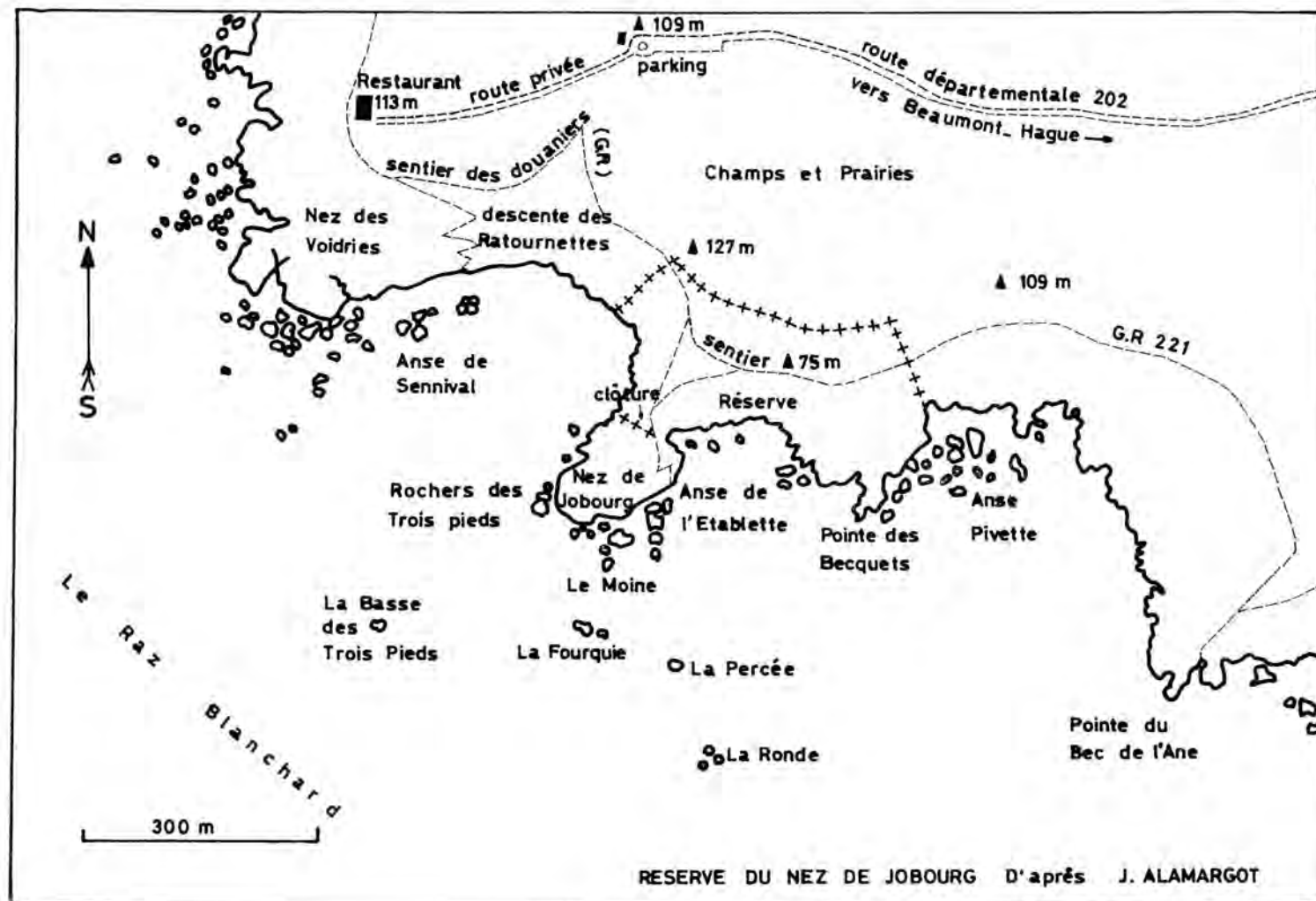
Créée en 1966 par la S.E.P.N.B. à la suite d'une visite de Michel-Hervé JULIEN, la réserve du Nez-de-Jobourg est une zone de falaises abruptes d'environ 6 ha, orientée vers le Sud-Ouest. Elle comprend une partie continentale mal limitée qui s'étage de 100 à 50 m d'altitude et une petite presqu'île qui surplombe d'une cinquantaine de mètres le puissant courant marin du Raz Blanchard. Celui-ci sépare le continent de l'île d'Aurigny distante de 15 km environ.

La partie continentale est traversée à mi-hauteur par le sentier des douaniers (sur lequel passe le G.R. 221), seule voie d'accès, que l'on prend près du Restaurant du Nez des Voidries. Ce sentier rocailleux, souvent raide mais cependant bien tracé, nécessite de la prudence, surtout s'il y a du vent. Les schistes et micaschistes des falaises ont une couverture végétale faible, typique des landes acides (fougères, ajoncs, arbustes épineux, plantes à rosettes), plus ou moins prostrée pour résister au vent et à la sécheresse. Quelques espèces y nichent (pipit farlouse, pipit maritime, traquet pâtre, rouge queue noir, fauvette pitchou), mais leur densité est faible.

C'est du sentier qu'on pourra observer les oiseaux marins de la réserve : Goélands argentés et surtout les Cormorans huppés qui se tiennent souvent sur les rochers isolés (les Trois-Pieds, la Fourquie). Leur attitude caractéristique, station verticale et parfois ailes étendues pour sécher, leur teinte sombre, permettent au visiteur de les repérer facilement. Leur incessant va-et-vient de la mer au reposoir, vol battu, rapide, au ras des vagues, est également caractéristique. Par beau temps, l'eau est si claire qu'on pourra même, aux jumelles, observer leurs plongées dans l'anse de Semirval.

La presqu'île constitue véritablement le Nez-de-Jobourg, reliée au continent par un isthme large d'une quinzaine de mètres et dominant la mer par deux abruptes de 45 m. Une clôture et des pancartes basses invitent les visiteurs à respecter la tranquillité des oiseaux (accès interdit du 15 janvier au 14 juillet).. En effet, ce sont sur les flancs escarpés du Nez et sur les rochers voisins que nichent les cormorans (25 à 30 nids), Goélands argentés (20 à 25 nids) et choucas (une dizaine de nids au moins). En 1979, M. LABEYRIE a également observé un couple nicheur d'huitriers et un de faucons crécerelles.

De nombreux autres oiseaux peuvent y être observés mais ne nichent pas : le Goéland marin, le Goéland brun, le Grand cor-





Le Grand Corbeau sur son nid

(Photo Max Jonin)

moran, le Fou de Bassan, le Pétrel fulmar et le Grand corbeau. Deux couples de fulmars en parade ont été observés par M. LABEYRIE, le 7 mai 1979, dans les Hautes-Falaises à 1 500 m au Nord de la réserve ; cet indice peut laisser espérer qu'un jour cette espèce viendra peut-être y nicher. J. ALAMARGOT, l'actuel propriétaire des terrains de la réserve, y a observé une nidification du Grand corbeau de 1963 à 1969. C'était, à l'époque, l'un des rares couples de l'Ouest de la France. On en trouve actuellement quelques-uns dans le Cotentin, probable descendance de ceux observés dans la réserve. Ce n'est pas là son moindre intérêt.

Le Nez-de-Jobourg a été reconnu par arrêté portant approbation de réserve de chasse le 18 mai 1966 ; de plus, l'interdiction de chasse est totale en mer dans un rayon de 500 mètres. Pour qu'il garde tout son intérêt et compte tenu de sa surface réduite, il est vivement souhaitable que dans tout le complexe de hautes falaises auquel il appartient, l'activité humaine n'entrave pas l'épanouissement de l'avifaune.